RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU TOURNOI

Rapide d'Halloween 2026 du Lille Métropole Chess

Article 1 : Présentation

L'association ***Lille Métropole Chess*** (LMC) organise un rapide en 7 rondes
le samedi 31 octobre 2026 dans le local du club, au 9 rue de la Halle, 59800 Lille (70902)

Les résultats sont comptabilisés pour le classement FIDE rapide de décembre 2026.

Ce tournoi est ouvert à tout joueur respectant les conditions d'admission suivantes :

- Comportement correct exigé
- Être licencié A ou B pour la saison 2026-2027 à la F.F.E ou avoir un code FIDE d'une autre fédération reconnue par la FIDE (diffèrent du code FRA).
- Au début du tournoi, les joueurs n'ayant aucun classement (si pas d'elo rapide FIDE, le classement standard FIDE est utilisé pour faire les appariements) recevront un ELO estimé (non classé) en fonction de leur catégorie d'âge.
- Aucune réestimation ultérieure ne sera effectuée.
- Un joueur ayant falsifié des documents ou ayant déclaré intentionnellement un faux classement sera exclu du tournoi.

Article 2 : Règles

Les règles du jeu sont celles de la Fédération Internationale D'Échecs (FIDE).
L'article A.5 de l'annexe A du livre de l'arbitre spécifique au jeu en Rapide s'applique pendant l'ensemble de la manifestation.

Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler la situation de leur prise de licence.

Forfait : Toutes les pendules seront lancées au début de chaque ronde, si un joueur est absent il sera déclaré forfait dès lors que le temps disponible sur sa pendule sera arrivé à zéro. En l'absence d'explication valable de sa part, il sera éliminé du tournoi.

Erreur : Les joueurs ont la responsabilité de vérifier leurs résultats, toute erreur de score devra être signalée à l'arbitre avant la fin de la ronde suivante sous peine d'être maintenue pour le classement final.

Article 3 : Horaires et cadence

Pointage : 14h15 à 14h45
Début de la 1ère ronde : 15h00
Fin du tournoi estimée : 18h30
Cadence : 10 min + 2 sec/coup

Les joueurs qui n'auront pas pointé avant 14h45 ne seront pas appariés R1, et pourront jouer dans la limite des places disponibles, dès la R2 avec accord de l'arbitre.

Article 4 : Prix et inscriptions

Pré-inscription, elle s'effectue en ligne avant le samedi 31 octobre 14h. Inscription sur place possible dans la limite des places disponibles, avant 14h30.
Tournoi gratuit pour les licenciés du Lille Métropole Chess.

Pour les licenciés extérieurs au Lille Métropole Chess, les frais d'aide à l'organisation du tournoi sont de 5€.
Ce tournoi est limité à 52 joueuses et joueurs.
Aucun lot ne sera distribué.

Article 5 : Déroulement du tournoi

Le tournoi compte 7 rondes. Il n'y a pas de pause entre les rondes.

La cadence est de 10 minutes + 2 secondes/coup pour toute la partie.

Appariement au système Suisse ; Standard.

Article 6 : Départages

Le départage des ex-aequo se fait de la manière suivante :

Buchholz tronqué 1 puis Performance.

Article 7 : Conduite des joueurs

Un joueur ne peut quitter l'espace de jeu sans la permission d'un des arbitres et n'est pas autorisé à parler de sa partie en cours.

Dans la salle de jeu, les appareils électroniques doivent être maintenus en position silencieuse. La perte de la partie sera déclarée pour tout joueur qui, pendant sa partie, sera surpris à utiliser un appareil de communication ou tout joueur possédant sur lui un appareil électronique qui produira le moindre son. Il est de plus strictement interdit de sortir de la zone de jeu avec un appareil électronique si votre partie est en cours.

Il est strictement interdit de fumer et vapoter dans la salle de jeu.

Une attention particulière sera portée au respect du lieu de jeu et tout acte de dégradation, qu'il soit volontaire ou non, sera sanctionné de l'exclusion immédiate du tournoi.

Article 8 : Fin de Partie

Les joueurs sont tenus de replacer les pièces de l'échiquier sur lequel ils ont joué à la fin de la partie pour faciliter le déroulement des rondes suivantes.

Les résultats sont à annoncer à la table de marque par le joueur ayant gagné, par les Blancs en cas de nulle. Dans le cas où un résultat erroné a été enregistré, si le signalement intervient avant la fin de la prochaine ronde, il en sera tenu compte pour les appariements à venir. S'il intervient après la fin de la ronde suivante, la correction aura lieu après le tournoi et uniquement dans le cadre du calcul du classement ELO du joueur.

Article 9 : Dispositifs de contrôle

a) Contrôle anti-dopage :
Les participants acceptent la réglementation anti-dopage du ministère des Sports. S'il est effectué un contrôle, les participants ont l'obligation de suivre les directives de l'organisateur et du médecin pratiquant le contrôle.

b) Contrôle anti-triche :
Tout joueur soupçonné de tricherie devra se conformer aux directives de l'arbitre. L'arbitre entamera une procédure disciplinaire auprès du Directeur Juridique si les faits de tricherie sont avérés.

c) Commission d'appel :
En cas de désaccord avec une décision d'arbitrage, une commission de trois membres parmi cinq est rapidement réunie afin de statuer sur la réclamation du joueur. Elle se constitue de :
DELBARRE Alexandre (Joueur)
SOUBIROU Oriane (Arbitre)
LEN Thomas (Joueur)
COLIN Gerard (Joueur)
BERKI Liam (Joueur)

Article 10 : Arbitrage

L'arbitre principal du tournoi est Oriane SOUBIROU (AFO)

Tous les joueurs s'engagent, du simple fait de leur participation à respecter ce présent règlement.

Arbitre Principal
Oriane SOUBIROU

L'organisateur
Sylvain DUVAL